



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/47/SC.1/L.2
20 octobre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-septième session

Genève, 9 octobre 2000

Point 4 de l'ordre du jour

Comité de session I

**PROGRÈS DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR
LES ANNÉES 90 EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

Projet de conclusions concertées

Le Conseil du commerce et du développement se félicite du *Rapport 2000 sur les pays les moins avancés* du secrétariat de la CNUCED, consacré à l'aide, aux apports de capitaux privés, à la dette extérieure et à la question du financement du développement dans les PMA et, après avoir examiné le Rapport et suite aux travaux du Comité de session I, adopte les conclusions suivantes :

1. À sa quarante-septième session, le Conseil du commerce et du développement a réalisé le dernier examen annuel des progrès de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés. Il a reconnu que la mise en œuvre des engagements prévus dans le Programme d'action n'avait pas répondu aux attentes. Les conditions socioéconomiques dans les PMA avaient continué de se dégrader. Le nombre de PMA avait

augmenté au cours de la décennie, tandis qu'un seul PMA avait réussi à sortir de ce groupe de pays.

2. Le Conseil a également souligné l'importance d'une accélération de la croissance et du développement durable, de la promotion de la lutte contre la pauvreté dans les PMA, du renforcement des capacités productives et humaines de ces pays, en particulier dans les secteurs sociaux – tels que l'éducation et la santé – ainsi que d'une gestion transparente et responsable, des réformes de structure et d'un renforcement de l'intégration positive des PMA, au niveau régional comme au niveau mondial, dans le contexte de la mondialisation rapide de l'économie; il était crucial de mobiliser des ressources adéquates pour la réalisation de ces objectifs. Il a considéré qu'il s'agissait de questions d'une importance majeure, sur lesquelles devait porter la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

3. Le Conseil s'est félicité des mesures engagées par un grand partenaire commercial pour offrir aux PMA un accès en franchise de droits et hors contingents à tous les produits originaires de ces pays, à l'exception des armes. Il s'est également félicité d'autres initiatives prises par des pays développés, qui allaient dans la même direction. Il a en outre encouragé les pays qui avaient annoncé des engagements en matière d'accès aux marchés en faveur des PMA, et qui ne les avaient pas encore mis en œuvre, à en accélérer l'application, et il a invité d'autres pays à prendre des initiatives similaires.

4. Le Conseil a souligné qu'il importait de renforcer les capacités productives et de réduire les contraintes pesant sur l'offre dans les PMA afin de permettre à ces pays de tirer pleinement parti des possibilités d'accès aux marchés.

5. Le Conseil a noté avec préoccupation la tendance à la baisse de l'APD, et a exprimé sa satisfaction aux pays donateurs qui avaient atteint ou dépassé les objectifs d'APD fixés par l'ONU en faveur des PMA. Des efforts devaient être faits pour aligner l'APD sur ces objectifs et maintenir des flux d'APD substantiels, tout en améliorant l'efficacité de cette aide.

6. L'accroissement des flux de capitaux publics devrait s'accompagner d'une réduction rapide et effective de l'endettement des PMA très endettés (PPTE) qui exécutaient des réformes d'orientation et des réformes institutionnelles appropriées. Le Conseil a exprimé sa satisfaction

aux pays industrialisés et aux pays en développement qui avaient pris des mesures concrètes pour annuler la dette des PMA et a invité d'autres créanciers à faire de même.

7. Suite aux résultats de la première session du Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, tenue à New York du 24 au 28 juillet 2000, le Conseil a examiné le projet annoté de nouveau programme d'action; il a félicité le secrétariat pour ce projet. Il a demandé que l'établissement du projet de nouveau programme d'action commence immédiatement sous la supervision du Président du Comité préparatoire intergouvernemental.

8. Le Président du Comité préparatoire intergouvernemental a informé le Conseil de la structure de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, y compris les réunions et activités parallèles, les contributions attendues de la société civile et le forum d'ONG, et un échange de vues a eu lieu sur ces questions. Toutes ces activités devraient contribuer à la réalisation des objectifs de la Conférence.

9. Pour l'établissement du nouveau programme d'action, il conviendrait de tenir compte des vues des États membres, en particulier des PMA, des programmes nationaux d'action, des résultats de grandes réunions et conférences mondiales, et des processus en cours au sein d'organisations multilatérales, dont les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Le Conseil a souligné qu'il importait d'établir un document adaptable comprenant des objectifs quantifiables, mesurables et réalistes, fondés sur les objectifs de développement international. On a insisté sur une participation et une responsabilisation totales de toutes les parties intéressées dans le cadre d'un processus transparent de préparation. Il a en outre été souligné que l'établissement, l'application et le suivi du programme d'action devraient se faire avec la participation active des grandes organisations multilatérales.

10. Le Conseil a pris note du rapport préliminaire du Groupe de haut niveau sur l'examen des progrès de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA et a demandé au Groupe d'achever rapidement ses travaux et de faire distribuer son rapport final aux États membres.

11. Le Conseil a également pris note d'un état financier de la préparation de la Conférence présenté par le secrétariat. Il s'est félicité du soutien financier apporté à la préparation de

la Conférence par l'Union européenne, la Norvège et le Saint-Siège, et il a invité d'autres donateurs multilatéraux et bilatéraux à contribuer généreusement à cette préparation et à la Conférence elle-même. Il a souligné la nécessité de financer la participation des PMA à la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même.

12. Le Conseil a insisté sur la nécessité d'une surveillance et d'un suivi effectifs de l'application du nouveau programme d'action.
